

Communiqué Collectif Régularisation #FreeGvantsa

Nous retenions notre souffle depuis ce samedi 24 août, jour où nous apprenions avec effroi que Gvantsa avait été emmenée en Centre de Rétention Administrative à Metz.

Gvantsa a été libérée le mercredi 28 août suite à une décision du juge des libertés et de la détention du TGI de Metz, mais reste EXPULSABLE.

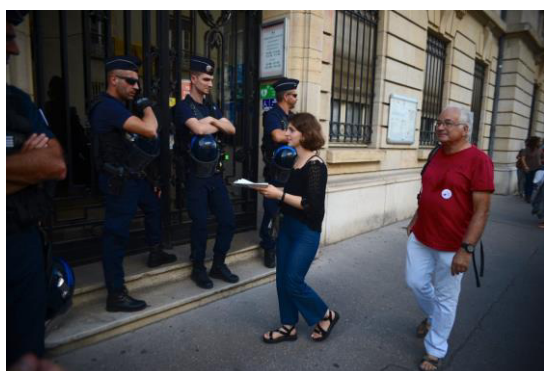
Gvantsa est d'origine géorgienne et arrive en France à l'âge de 16 ans pour rejoindre son père, remarié et en situation régulière. Elle commence une scolarité, apprend le français avec un talent remarquable. En deux ans, elle atteint un niveau suffisant pour passer l'épreuve du bac de français et s'en sort haut la main, comme le souligne Nicolas, son demi-frère, d'un ton admiratif : « elle a obtenu les mêmes notes que moi qui ai suivi toute ma scolarité en France ».

Le projet d'études de Gvantsa, scolarisée et parfaitement intégrée au lycée Hippolyte Fontaine de Dijon, ainsi que sa nouvelle vie auprès de son père, de sa belle mère et de son demi-frère, auront donc été arrêtés brutalement, depuis la décision d'assignation à résidence en mai dernier jusqu'au transfert à Metz en ce triste jour du 24 août dernier.

Nous, le collectif mais aussi près de 6000 citoyens à ce jour, ne comprenons pas la décision du Préfet de maintenir la décision d'expulsion de cette jeune fille qui a sa vie en France avec sa famille et que ses camarades attendent à la rentrée pour passer le bac ensemble.

Le Préfet peut mettre fin à cette Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF). Gvantsa a besoin de tous les soutiens possibles pour obtenir sa REGULARISATION.

Le Collectif Régularisation pour #FreeGvantsa
Dijon, le 01/09/2019



Gvantsa lors du rassemblement de soutien, jeudi 29 août, devant la Préfecture tentant de remettre au Préfet la pétition www.change.org/p/préfecture-dijon-la-régularisation-de-gvantsa



Soutien des professeurs du lycée H. Fontaine, ce vendredi 30 août lors de la rentrée scolaire.